



Présidence du Département

Extraits de l'allocution de Chaynesse Khirouni, présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

« Notre pays a besoin de se rassembler »

URGENCE CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE

L'été 2022 a inscrit, plus encore que les précédents, la réalité de la crise écologique dans nos quotidiens, marquée par les incendies, la sécheresse, les pluies diluviennes. Après des décennies de déni, puis de réformes timides ou d'inaction, l'urgence climatique s'impose, accompagnée d'une urgence sociale caractérisée aujourd'hui par une flambée des prix de l'énergie. A titre d'illustration, le renouvellement du marché d'électricité de notre collectivité, recouvrant également le SDIS et les collèges, intervenu la semaine dernière, a eu pour conséquence une multiplication par 4,3 de cette charge pour notre collectivité.

Au nom du pacte républicain, de l'esprit de responsabilité qui l'anime et de son devoir d'exemplarité auprès des habitants, notre collectivité se doit de prendre sa part aux efforts attendus par nos concitoyens. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à notre administration qu'elle élabore un **plan de sobriété énergétique** comprenant à la fois son propre fonctionnement mais aussi ceux de nos partenaires, à commencer par les collègues, très gros consommateurs d'énergie.

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Le Département, garant des solidarités humaines, entend, à son échelle, répondre aux défis climatiques en assurant ses cœurs de missions, aux côtés des habitants économiquement et socialement les plus fragiles. Il n'est pas juste que les efforts demandés à nos concitoyens ne prennent en compte la diversité des situations et reposent sur celles et ceux qui sont d'ores et déjà confrontés à la précarité énergétique.

Dans ce domaine comme dans celui de l'habitat indigne, le Conseil départemental accompagne les ménages modestes qui veulent accéder ou se maintenir dans un logement décent. Près **de 2 500 aides financières sont ainsi accordées chaque année** auxquelles s'ajoutent 1 600 interventions contre la précarité énergétique. **Ces aides seront réévaluées** afin de tenir compte de la hausse des prix de l'énergie. Elles contribueront à la préservation du pouvoir d'achat des Meurthe-et-Mosellans les plus fragiles et les plus modestes.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Elle se traduit, à l'occasion de cette session, par deux rapports. L'un portant sur l'adaptation du dispositif de subvention biodiversité-paysages au regard des objectifs du projet départemental et l'autre concerne la charte agricole départementale. Cette dernière renouvelle notre appui à la profession agricole qui s'engage dans la transition écologique. Elle prévoit de multiples actions en matière de circuits de proximité, d'agriculture biologique, de préservation de la biodiversité, de plantations de haies, d'innovation écologique, d'actions éducatives et de sensibilisation au volet environnement de la politique agricole commune.

LE DEPARTEMENT AUX COTES DES SAPEURS-POMPIERS

Les incendies de cet été ont marqué notre pays. La Gironde, département le plus durement touché, le Maine-et-Loire, la Drôme, l'Aveyron, les Vosges et le Jura... Ils ont provoqué des drames humains et ont défiguré nos paysages. Ils ont aussi mis en lumière le courage et le professionnalisme de nos sapeurs-pompiers, qui ont relevé ces défis dans le cadre de coopérations entre les différents SDIS de France et avec la mobilisation de nos voisins européens. En Meurthe-et-Moselle, plus de 80 sapeurs-pompiers ont été mobilisés prêtant main forte à leurs collègues.

C'est fort du soutien de l'ensemble de notre Assemblée au développement et au fonctionnement de notre SDIS, et, par conséquent, en notre nom à toutes et tous, que **je souhaite rendre un vibrant hommage à tous les professionnels du Service d'incendie et secours de Meurthe-et-Moselle**. Ils luttent quotidiennement, et parfois au détriment de leur vie, pour la sécurité de nos concitoyens et concitoyennes et la préservation de notre patrimoine naturel.

J'ai aussi souhaité que notre collectivité amplifie son encouragement à l'engagement des jeunes pompiers volontaires.

Cet accompagnement s'inscrit dans le partenariat fort qui nous lie au SDIS 54. Notre soutien en investissement permet la création, la rénovation de casernes, telles que la future caserne Nordon à Nancy ou les dizaines de casernes de proximité, pour lutter contre les fractures territoriales et **proposer un service public de sécurité civile au plus près des territoires, au plus près des habitants.**

Didier Jacquot

Relations médias

06 03 22 20 58 – 03 83 94 54 74

djacquot@departement54.fr

Département de Meurthe-et-Moselle